



Qui et quand appeler ?

Situation suspecte ou malveillante

Une personne ou véhicule semble rôder dans le quartier

Une fenêtre est ouverte chez un de mes voisins actuellement en vacances

➔ JE CONTACTE MON RÉFÉRENT

Situation urgente ou dangereuse

Accident de la route

Flagrant délit de vol

Acte de violence (vu ou suspecté)

➔ JE CONTACTE LES SECOURS

En cas d'urgence, contactez :

Police secours

17

SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

15

Sapeurs-pompiers

18

Appel d'urgence pour les sourds et les malentendants

114

LES BONNES

PRATIQUES DE PRÉVENTION

Laissez des signes visibles de présence même pour une courte durée.

Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs.

Fermez vos portes, fenêtres et volets.

Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17.

Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs, ni même près de la porte d'entrée.

Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.

Ne pas jeter sur la voie publique



Juillet 2024



UN RÉSEAU D'HABITANTS

EN LIEN AVEC LA GENDARMERIE

La participation citoyenne est un dispositif officiel simple et efficace qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.



Qu'est ce que ce dispositif ?

Il s'agit d'une démarche coopérative et solidaire. Le dispositif vise à protéger la population des cambriolages et des actes de vandalisme.

Encadré par l'État, elle implique 3 parties :

- **Le maire** : pilote du dispositif, il veille au respect de la tranquillité publique et suit le dispositif.
- **La gendarmerie** : elle encadre le dispositif et traite les signalements transmis par les référents.
- **Le référent** : sur la base du volontariat, il est l'interlocuteur privilégié des habitants du quartier.



Quels sont les objectifs ?

- Accroître le sentiment de **sécurité**
- Améliorer la **réactivité** des forces de l'ordre
- Créer des liens de **solidarité** entre les habitants



Quel est le rôle du référent ?

«Il veille mais il ne surveille pas»

C'est un **voisin attentif** à la vie du quartier, qui s'intéresse aux autres et se sent concerné.

Le référent est **vigilant** notamment en cas d'absence des occupants d'une habitation.

Il contribue au **signalement** des démarcheurs suspects ainsi que de comportements ou faits inhabituels.

Il **transmet** les informations directement à la Gendarmerie et/ou à la mairie.

Le référent n'effectue aucune intervention.



Où sont les référents sur Saint-Léger-les-Vignes ?

Légende :



Mairie



Ecole



Eglise



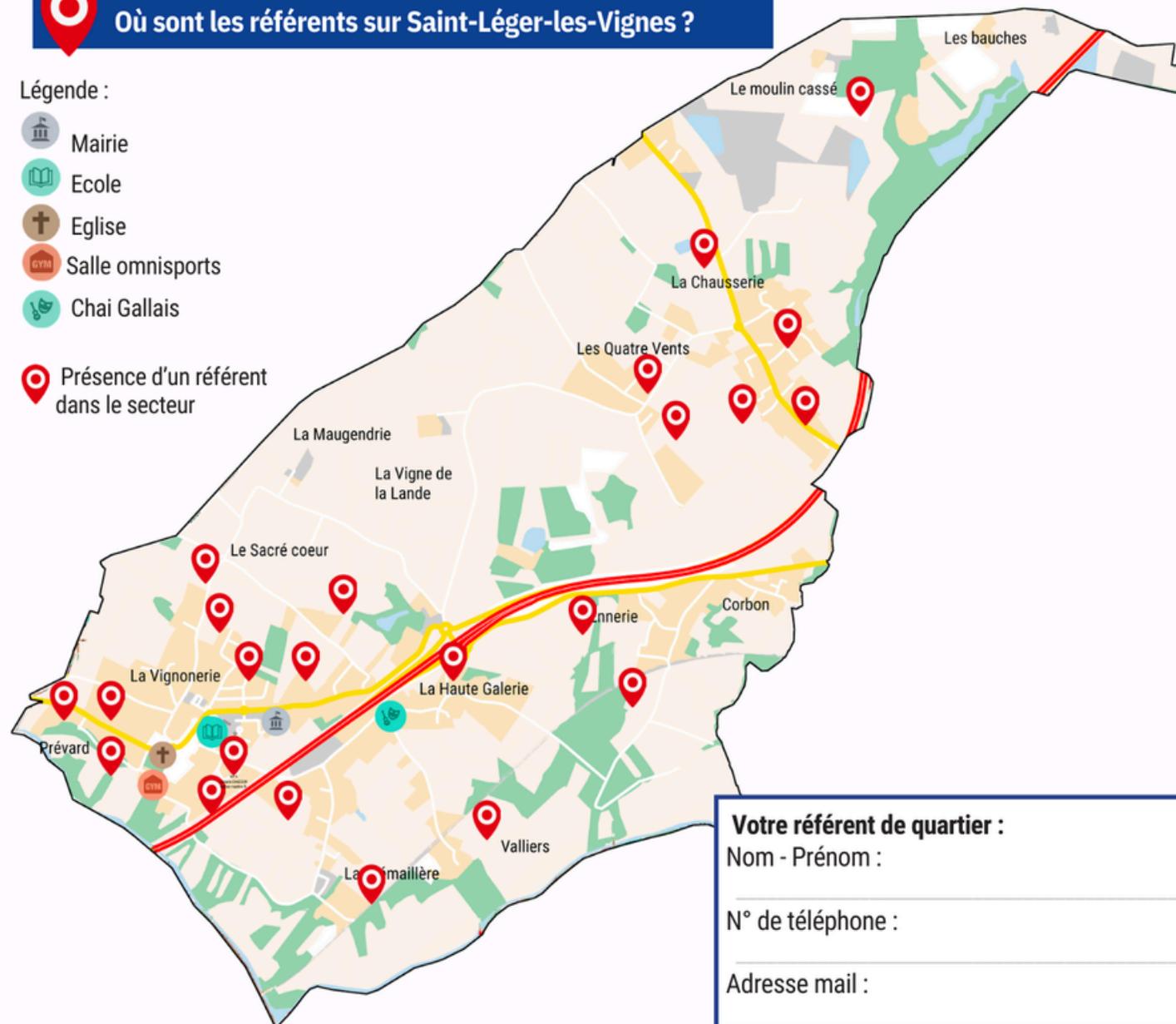
Salle omnisports



Chai Gallais



Présence d'un référent dans le secteur



Votre référent de quartier :

Nom - Prénom :

N° de téléphone :

Adresse mail :

VOTRE QUARTIER N'EST PAS REPRÉSENTÉ ? VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) POUR EN DEVENIR RÉFÉRENT(E) ?

**Contactez la mairie au 02 40 31 50 32
ou par mail à accueil@slv44.fr**